

Lieu de Formation

En inter : dans nos locaux
En intra : dans vos locaux

Formation initiale :

Nombre de jour : 3 jours
Nombre d'heures : 21 h

Recyclage :

Nombre de jour : 1 jour ½
Nombre d'heures : 10 h 30

Délais d'accès :

30 jours et selon votre planning.

Modalités d'inscription :

Formulaire d'inscription en ligne.

Tarif :

Nous consulter, demande de devis par téléphone ou mail.

Méthode et moyens pédagogiques :

Moyens techniques : PC, tablettes et vidéoprojecteur, armoire électrique de formation, outils adaptés.

Moyens humains : Formateur qualifié.

Apports théoriques :

Support de cours formation habilitation électrique-électricien
QCM.

Echanges de bonnes pratiques.

Exercices de mise en situation et formation pratique et opérationnelle sur armoire électrique de formation.

Prérequis :

Savoir lire, écrire et parler le français.

Aptitude médicale au poste.

Objectifs :

Identifier les dangers électriques et les mesures de protections nécessaires.

Appliquer les nouvelles normes et mesure de sécurité.

Définir les différentes opérations à réaliser et zones d'interventions.

Appliquer les mesures de protections, la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Personnes concernées :

Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages des essais des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques en basse tension.



Organisme de formation professionnel
en prévention des risques

☎ : 06.23.42.67.10

✉ : admin@fcf-prevention.com

HABILITATION ELECTRIQUE – ELECTRICIEN

B1v-B2v-BR-BC-H0v

Formation "préparation à l'habilitation électrique B1v-B2v-BR-BC" est conforme à la norme NF C 18-510 et aux recommandations des organismes suivants : CARSAT, INRS et UTE»

• Dangers électriques et mesures de protections

- Notions élémentaires d'électricité.
- Les dangers de l'électricité.
- Le courant électrique et le corps humain.
- Matériel de protection individuel et collectif.
- Les zones à risque électrique.

• Normes et termes techniques

- Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux.
- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510 ; la consignation.
- Les niveaux d'habilitation.

• Risques, consignes et conduites à tenir

- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques.
- Consignes et documents écrits.
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité.
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

EVALUATION

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation par le biais d'un QCM et d'une mise en situation pratique.

Cette formation est sanctionnée par un titre d'habilitation pré-rédigé adressé à l'employeur

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans.

Accessibilité : Nous disposons d'une salle et de W.C accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Afin d'évaluer ensemble si nos formations peuvent s'adapter à vos besoins personnels spécifiques, ou s'il est nécessaire de vous orienter vers un autre organisme, Christian Fleury est à votre écoute par mail à admin@fcf-prevention.com

FCF – Fleury Christian Formation
SIRET : 802 277 343 00025

n° de déclaration d'activité : 119 506 513 95

Siège social : 3, rue de la Croix Blanche – 95710 CHAUSSY
Bureaux et Formations : 5, rue Ampère – 95420 Magny en Vexin

Plateau technique : 9 route de Vernon – 95420 Hodent
Centre d'examen AIPR par QCM n°1146